

**LISTE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL ADMINISTRATION  
DU CCAS DE MUR DE SOLOGNE  
SEANCE DU 4 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à 18h30, les membres du CCAS de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 26 mars 2024, se sont réunis en session ordinaire, à la salle de l'Aire de Loisirs, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Président du CCAS de la Commune.

La séance est ouverte à 18 h 30.

**Étaient présents :** M. VILLANUEVA Yves, Mme CHAUVEAU Vanessa, M. COUTAN Jean-Luc, Mme FROMET Marie-Astrid, Mme CESSAC Sylvie, Mme VALVASON Odile, Mme LUSSAN Aline, Mme DAVID Françoise, Mme BLOCH Françoise, Mme JEANBLANC Jeannine, Mme CHAMP Marie-Christine,

**Étaient excusés :**

M. BAGARRE Pierre-Yves,  
M. LELONG Teddy,  
M. FERRE Jérôme,  
M. GUITTIER Philippe,  
M. MASSONNEAU Thierry,  
Mme BLIN Florence

**Secrétaire de Séance :** M. Jean-Luc COUTAN

**Délibération n° 1-2024 :** Élection du vice-président délégué au CCAS

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 2-2024 :** Approbation du compte de gestion 2023

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 3-2024 :** Approbation du compte administratif 2023

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 4-2024 :** Vote du budget 2024

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 5-2024 :** Souscription aux services du GIP RECIA

Approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc COUTAN



Le Président,  
Yves VILLANUEVA

